



## COMMUNIQUE

### POURSUITE DE LA MOBILISATION SUR LES REVALORISATIONS SALARIALES

#### Secteur Social et Médico-Social

**APPEL A RASSEMBLEMENT le mercredi 6 octobre 2021 de 10h à 12h**  
**Square Charles de Gaulle métro Capitole (Toulouse)**  
**et Fontaine des Trois Grâces Place de la Comédie (Montpellier)**

**En Occitanie, une mobilisation historique et inédite a réuni plus de 150 représentants associatifs du secteur social et médico-social : "les oubliés du Ségur de la Santé".** Ils se sont retrouvés dans les 13 départements de l'Occitanie tout au long du mois de juin : devant l'ARS, devant les Préfectures, les Conseils Départementaux ou la DIR-PJJ en diffusant une motion sur la difficulté à assurer leurs missions faute de personnels correctement rémunérés ([voir motion en annexe](#)). Aujourd'hui, la mobilisation continue pour des salaires dignes et une égalité de traitement pour toutes les catégories de personnel du social et du médico-social avec cet **appel au rassemblement**.

Il s'agit d'attirer à nouveau l'attention sur la situation des professionnels du secteur social et médico-social œuvrant dans le secteur de l'accompagnement des situations de handicap, du grand âge, de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions et la protection juridique des majeurs. **Ils ont tous contribué de manière continue à la gestion de la crise Covid-19, en assurant des missions de soins et d'accompagnement de proximité auprès des plus vulnérables pendant toute la pandémie.**

Le Ségur de la Santé a suscité beaucoup d'espoirs. L'accord signé le 13 juillet 2020 est un effort inédit et une belle avancée sociale. L'accord de méthode résultant de la mission Laforcade évoque une revalorisation de certains professionnels du soin pour les établissements et services financés par l'Assurance Maladie. Le secteur social y est mentionné, c'est suffisamment rare pour être souligné, mais force est de constater qu'aucun engagement ferme ni aucun calendrier n'est annoncé sur ce point.

---

Ces derniers mois, nous avons régulièrement alerté le Gouvernement sur les effets collatéraux négatifs du Ségur de la santé pour la question de l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement dans les services et établissements sociaux et médico-sociaux. Le constat est aujourd'hui sans appel : **le Ségur de la santé a exacerbé les difficultés de nos organisations précisément au moment où il importait de les soutenir après un an et demi de fonctionnement marqué par la gestion du COVID.**

Les récentes annonces du Gouvernement ne sont pas à la hauteur des attentes des organismes gestionnaires et des professionnels. Elles viennent altérer encore plus le fonctionnement de nos établissements, et les conséquences pour la qualité de l'accueil et l'accompagnement des personnes.

Si la perspective de revalorisation de la rémunération de certains de nos professionnels à compter de 2022 constitue un progrès, la fracture reste béante entre les personnels, mais aussi entre les établissements qui vont devoir faire face à des différences d'engagement entre financeurs. Elle a pour effet direct de mettre en concurrence des structures appartenant à une même branche professionnelle, voire à un même employeur, sur les recrutements de personnels. Aujourd'hui nos associations sont engagées dans un vaste mouvement de transformation de leur offre de service : il est essentiel que les pouvoirs publics les accompagnent. Cette transformation passera inéluctablement par une prise en compte de l'évolution nécessaire des pratiques professionnelles et des conditions de travail. Cette reconnaissance passe forcément par une revalorisation des salaires et la mise en place de parcours professionnels. Par notre mobilisation, nous souhaitons qu'enfin les pouvoirs publics dégagent les financements nécessaires au rétablissement d'une situation juste et équitable en faveur de la reconnaissance du travail et de l'engagement de tous les professionnels du secteur social et médico-social. **Au-delà même des évolutions salariales nécessaires, c'est bien de la capacité de nos associations d'assurer leur mission auprès de nos concitoyens les plus fragiles et donc de mettre en œuvre des politiques nationales et départementales de solidarité, dont il s'agit aujourd'hui.**

---

Nous donnons rendez-vous le **mercredi 6 octobre 2021 à 10h au Square Charles de Gaulle métro Capitole à Toulouse ou Place de la Comédie à Montpellier** à tous les Présidents-tes, membres des Conseils d'Administration, Directeur-trices et leurs équipes de direction des associations du secteur social et médico-social. Faites-nous part de votre souhait de rejoindre la mobilisation via ce formulaire : <https://forms.gle/k3rXCrtW55CizVwh7>

## CONTACTS PRESSE

 <p><b>anmeCS</b> ANALYSE NATIONALE MÉTÉOROLOGIQUE ET CLIMATIQUE SÉRIE ANNÉE 2000-2010</p>	<p>Alain VINCIARELLI <i>Président</i></p>	<p><a href="mailto:alain.vinciarelli@avsea88.com">alain.vinciarelli@avsea88.com</a></p>	<p>06.71.01.56.91</p>
 <p><b>CNAEMO</b> CABINET NATIONAL DE ENTRAIDEMENT ÉDUCATIF EN MILIEU SCOLAIRE</p>	<p>Patrick RABAYROL <i>Administrateur</i></p>	<p><a href="mailto:patrickrabayrol@yahoo.fr">patrickrabayrol@yahoo.fr</a></p>	<p>06.10.82.45.80</p>
 <p><b>CNAPE</b> LA PROTECTION DE L'ENFANT</p>	<p>Jean-Louis LOSSON <i>Délégué régional Midi-Pyrénées</i></p>	<p><a href="mailto:jl.losson@cnape.fr">jl.losson@cnape.fr</a></p>	<p>05.63.21.12.12</p>
 <p>Fédération des acteurs de la solidarité OCCITANIE</p>	<p>Anne Claire HOCHEDÉL <i>Déléguée Régionale</i></p>	<p><a href="mailto:occitanie.siege@federationsolidarite.org">occitanie.siege@federationsolidarite.org</a></p>	<p>06.12.94.32.58</p>
 <p><b>FEHAP</b> Santé Social - Privé Solidaire Occitanie</p>	<p>Philippe JOURDY <i>Délégué Régional</i></p>	<p><a href="mailto:occitanie@fehapa.fr">occitanie@fehapa.fr</a></p>	<p>06.07.95.91.18</p>
 <p><b>fnas</b></p>	<p>Jacques LE PETIT <i>Président</i></p>	<p>Par délégation <a href="mailto:jl.losson@cnape.fr">jl.losson@cnape.fr</a></p>	<p>06.70.59.62.37</p>
 <p><b>nexem</b> employeurs, différenciation</p>	<p>Frédéric DOS SANTOS <i>Conseiller Territorial</i></p>	<p><a href="mailto:occitanie@nexem.fr">occitanie@nexem.fr</a></p>	<p>07.85.69.17.68</p>
 <p><b>URIOPSS</b> Occitanie</p>	<p>Guillaume FRITSCHY <i>Directeur</i></p>	<p><a href="mailto:g.fritschy@uriopss-occitanie.fr">g.fritschy@uriopss-occitanie.fr</a></p>	<p>06.76.75.98.80</p>